

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 7 février 2025

Le remboursement intégral des fauteuils roulants et de leurs équipements : Une avancée majeure, mais une vigilance nécessaire

France Sclérose en Plaques salue l'annonce du remboursement intégral des fauteuils roulants et de leurs équipements, une avancée significative pour les personnes en situation de handicap. Cette mesure, attendue de longue date, facilitera l'accès aux aides techniques essentielles à l'autonomie et à la qualité de vie de nombreuses personnes.

Nous resterons attentifs à sa mise en œuvre, en particulier pour les personnes atteintes de sclérose en plaques (SEP). Maladie chronique, évolutive et imprévisible, la SEP impacte profondément la mobilité des personnes concernées. Leurs besoins en aides techniques évoluent avec le temps, et la prise en charge doit refléter ces réalités pour être réellement efficace.

Il est donc essentiel que cette mesure ne soit pas limitée par des critères trop rigides et qu'elle couvre l'ensemble des équipements pour garantir une mobilité optimale à chaque étape de la maladie. France Sclérose en Plaques veillera à ce que cette avancée se traduise par un accès réel, sans entraves administratives ou financières, aux solutions adaptées.

Nous espérons que cette première étape sera suivie par d'autres avancées incontournables, pour que cette mesure ne soit qu'un premier pas vers une reconnaissance plus large et une prise en charge globale des besoins des personnes vivant avec la sclérose en plaques.

Brigitte Taittinger-Jouyet
Présidente Fondation France
Sclérose en Plaques

Florian Deygas
Administrateur Fondation France
Sclérose en Plaques
Ancien vice-président du CNCPH
Élu local

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Fondation France Sclérose en Plaques

f.deygas@francesep.org /06 15 45 20 60

mg.alterio@francesep.org // 06 19 36 48 78 // www.france-sclerose-en-plaques.org